



acfos

action connaissance  
formation pour la surdité

# *Formations professionnelles*

# 2022

Qualiopi   
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification de qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATIONS

## Informations pratiques

**ADHÉSION** : Les formations professionnelles Acfos sont **réservées aux adhérents** (Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue).

**PRÉ-REQUIS** : Professionnels en exercice - Connaissance minimum de la surdité pré-linguale.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS** : par courrier, formulaire site Internet ou mail (voir en fin de catalogue). En fonction des places disponibles, l'inscription est possible jusqu'à 48h avant le début de la formation.

**PARTICIPANTS** : Le nombre des participants est limité de 15 à 25 personnes maximum selon les formations.

**ANNULATION** : Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 euros. Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue. En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.

**RESTAURATION** : Les repas ne sont **pas inclus** dans la formation et sont à la charge des participants.

**ACCESSIBILITÉ** : Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver. En raison du nombre limité de participants (25 pers. maximum), la vélotypie, l'interprétation en LSF ou le codage **ne sont pas assurés par Acfos**.

**LIEU** : les formations auront toutes lieu à Paris. L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

**AGRÉMENTS** : certaines formations Acfos sont susceptibles d'être prises en charge par le FIF-PL ou l'OGDPC. Nous contacter directement pour chaque formation.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION** : tour de table en fin de formation ; Questionnaire d'évaluation des connaissances ; Questionnaire de satisfaction

### Inscriptions

#### ACFOS

11 rue de Clichy 75009 Paris

Tél. 09 50 24 27 87 - Courriel : [contact@acfos.org](mailto:contact@acfos.org) - Site : [www.acfos.org](http://www.acfos.org)

## FP1

# Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans

**OBJECTIFS :** Examiner les notions théoriques indispensables concernant la surdité de l'enfant (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd). Définir ensuite les objectifs et les contenus de l'éducation précoce.

**CONTENU :** Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ◆ Les outils de communication ;
- ◆ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ; L'éducation auditive
- ◆ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an ;
- ◆ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien.

La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

**MÉTHODES MOBILISÉES :** Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo), Ateliers

**TYPE DE FORMATION :** Action de formation

**INTERVENANTES :**

- ◆ Catherine COTTE, Orthophoniste et Directrice, CODALI, Paris
- ◆ Agnès RUSTERHOLTZ, Orthophoniste et Chef de service, CODALI, Paris
- ◆ Blandine de SENNEVILLE, Orthophoniste, CODALI, Paris

**INFORMATIONS PRATIQUES** (*formation réservée aux adhérents*)

**Dates :** lundi 31 janvier et mardi 1<sup>er</sup> février 2022 - **Durée :** 2 jours - 12h

**Lieu :** Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

**Tarif :** 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public :** Orthophonistes - Professionnels de la surdité

**Pré-requis :** professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - **Nbre minimum de participants :** 15

## FP2

# La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd

*Quelles balises théoriques et pratiques à l'heure d'une technologie de pointe ?*

**OBJECTIFS** : Comprendre et cerner son rôle en tant que professionnel ainsi que celui des parents dans le projet de développement d'une ou plusieurs langues parlées. Comprendre quels sont les leviers du développement linguistique de tout enfant et les adaptations qui en découlent pour offrir un environnement linguistique optimal aux enfants sourds.

**CONTENU** : Le contexte de l'éducation et de la rééducation de l'enfant sourd a considérablement changé au cours de ces 20 dernières années. Les avancées technologiques, la précocité de la prise en charge, les méthodes visuelles de communication sont autant de leviers qui contribuent au développement d'une ou plusieurs langues parlées par les enfants atteints de déficience auditive. Cependant, l'expérience montre que le sort de tous les enfants sourds ne semble pas pour autant réglé et ce même en l'absence de handicap associé. La formation prendra l'orientation de la prévention des troubles linguistiques secondaires à la déficience auditive et soulignera les points d'attention à avoir dès l'éducation précoce. Elle s'articulera autour de deux axes principaux :

1. "Savoir penser" 1.1 - Nos ressources techniques à l'heure actuelle / 1.2 - Développement du langage chez l'enfant sourd : quel modèle théorique utile à l'enfant atteint de déficience auditive ? /

1.3 - Les méthodes visuelles à l'ère des enfants sourds qui "entendent" / 1.4 - Les enfants sourds à l'heure actuelle : qui sont-ils ? / 1.5 - Notre cerveau est "social" : apport des neurosciences - 2. "Savoir observer" 2.1 : Apports de l'approche Hanen / 2.2 : Apprivoiser le jeune enfant à nous regarder / 2.3 : Le portage linguistique : ingrédients et quelles compétences requises ?

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques, réflexions et échanges des expériences de chacun à partir de sa propre pratique, illustrations de certaines notions par vidéo.

**TYPE DE FORMATION** : **Action de formation**

**INTERVENANTE** : Catherine HAGE, Logopède au centre Comprendre et Parler (Bruxelles), Dr en Sciences Psychologiques (ULB) et thérapeute en Psychologie Corporelle Intégrative

**INFORMATIONS PRATIQUES** (*formation réservée aux adhérents*)

**Dates** : lundi 07 et mardi 08 mars 2022 - **Durée** : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris - **Tarif** : 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdit  - **Pr -requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdit  pr -linguale  
**Nbre minimum de participants** : 15

## FP3

# L'éducation auditive pour les enfants sourds de 0 à 12 ans. Entendre – Ecouter – Comprendre Initiation

**OBJECTIFS** : L'objectif de l'éducation auditive est de réhabiliter de façon optimale la fonction auditive de l'enfant sourd en fonction de son type et degré de surdité, de son appareillage et de ses potentialités afin de lui permettre de s'approprier le monde sonore. Il s'agit de mettre du sens sur les perceptions auditives, différencier et discriminer de plus en plus finement les bruits puis les sons de la parole jusqu'à parvenir à décoder le langage oral de la façon la plus adaptée et naturelle possible.

### CONTENU :

- ◆ Rappels théoriques sur la perception de la parole
- ◆ Evaluation de la perception initiale
- ◆ Les modalités d'apprentissage : situation naturelle / situation dirigée
- ◆ Les étapes de l'éducation auditive et moyens à mettre en place en fonction de l'âge de l'enfant et de son niveau de langue
- ◆ L'accompagnement parental : une nécessité de la prise en charge

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques – Echanges/ Discussion, analyse de pratiques (vidéos)

**TYPE DE FORMATION** : **Action de formation**

### INTERVENANTES :

- ◆ Claire GIRARD, Orthophoniste, Cabinet libéral, Poissy
- ◆ Céline LORENZINI, Orthophoniste, ADESDA, Poissy

**INFORMATIONS PRATIQUES** (*formation réservée aux adhérents*)

**Dates** : lundi 21 et mardi 22 mars 2022

**Durée** : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

**Tarif** : 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité

**Pré-requis** : professionnels débutants, ou étant débutant dans l'accompagnement des enfants sourds - **Nbre minimum de participants** : 15

## FP4

# Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd

**OBJECTIFS** : L'areflexie vestibulaire est un déficit neurosensoriel qu'il est important de diagnostiquer, évaluer et de prendre en charge au même titre qu'un autre déficit sensoriel. D'autant plus qu'elle entrave le développement des moyens de compensation de la surdité avec un effet de comorbidité important. **Ces déficits vestibulaires sont beaucoup plus fréquents chez l'enfant sourd que chez les enfants non sourds.** Il est donc essentiel de faire connaître aux professionnels de la surdité quels sont les éventuels troubles psychomoteurs associés (troubles de l'équilibre, de la coordination motrice...) afin de les aider à proposer des réponses appropriées. Repérer et comprendre d'éventuels troubles vestibulaires chez l'enfant sourd permet de mettre en place des stratégies de palliation d'autant plus efficaces qu'elles seront précoces.

**CONTENU** : Présentation du rôle fonctionnel de l'appareil vestibulaire dans l'établissement des structurations de base, afin de déterminer l'importance de la compensation naturelle, mais surtout ses limites en fonction d'un certain nombre de critères comme l'âge d'apparition des troubles ou le démarrage de la prise en charge, les particularités du dysfonctionnement et leur intensité. Distinction des risques de perturbations dus au détournement des fonctions proprioceptives et visuelles vers un autre usage. Des signes cliniques atypiques touchant l'établissement de représentations corporelles, des appréciations de l'espace réel et graphique et de l'adaptation de soi vers l'extérieur seront rattachés au système de l'équilibration, afin d'expliquer l'utilité des aides à l'intégration et le peu d'efficacité des moyens plus usuels.

Versant préventif : les signes d'appel chez le très jeune enfant, l'établissement du diagnostic et la lecture des résultats des tests du bilan vestibulaire. Présentation des différents modes de prise en charge ou des accompagnements parentaux et interdisciplinaire. Présentation des étapes indispensables permettant le dépassement de prétendues dyspraxies motrices, visuomotrices et visuospatiales.

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques, vidéos, discussions

**TYPE DE FORMATION** : **Action de formation**

**INTERVENANTES** :

- ◆ Dr Sylvette WIENER-VACHER, Médecin ORL Hôpital Robert Debré, Paris
- ◆ Catherine BALAY, Psychomotricienne, CAMSP DA Asso. PEP 69, Villeurbanne
- ◆ Cécile BECAUD, Kinésithérapeute vestibulaire, Lyon

**INFORMATIONS PRATIQUES** (*formation réservée aux adhérents*)

**Dates** : 10 et 11 Mars 2022 - **Durée** : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

**Tarif** : 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : ORL, Psychomotriciens, Kinésithérapeutes - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - **Nbre minimum de participants** : 15

## FP5

# La collaboration orthophoniste-audioprothésiste au service de l'optimisation du réglage prothétique

### OBJECTIFS :

- ◆ Détailler les multiples possibilités d'ajustement du traitement des sons de parole et du bruit par l'appareillage et par l'implant.
- ◆ Connaître les modalités d'évaluation orthophonique des performances auditives.
- ◆ Savoir analyser les éléments spécifiques dont dispose l'orthophoniste à l'issue de son bilan des performances auditives pour en extrapoler des données pertinentes permettant l'optimisation du réglage

### CONTENU :

#### Exposés théoriques :

- ◆ Description des paramètres ajustables dans les implants et les prothèses
- ◆ Description des logiciels d'interface
- ◆ Présentation du Protocole d'Evaluation des Performances Auditives-IRPA de Ronchin

#### Ateliers interactifs ; Etudes de cas :

- ◆ Analyse de vidéos
- ◆ Interprétations de profil

**MÉTHODES MOBILISÉES :** Exposés théoriques – Examens de cas cliniques - démonstrations - Vidéos : *le stagiaire doit disposer d'un PC équipé d'un logiciel de lecture de vidéos, d'Acrobat Reader, de Powerpoint 2010 (ou d'une version ultérieure) et d'écouteurs.*

**TYPE DE FORMATION :** Action de formation

### INTERVENANTS :

- ◆ Jérôme ANDRE, Orthophoniste, Ronchin
- ◆ Christian RENARD, Audioprothésiste, Lille

### INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

**Dates :** 13 et 14 Juin 2022 - **Durée :** 2 jours - 12h

**Lieu :** Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

**Tarif :** 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI - **Public :** Audioprothésistes - Orthophonistes - ORL - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis :** professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - **Nbre minimum de participants :** 15

## FP6

# Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds

### OBJECTIFS :

- ◆ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'acquisition du langage écrit par les enfants et adolescents sourds.
- ◆ Maîtrise de différentes approches pour améliorer leur accès au langage écrit.

### CONTENU :

- ◆ Présentation de jeux d'écriture, mise en situation des participants pour l'écriture en groupe ou en individuel et leur permettre de s'approprier les jeux proposés.
- ◆ Analyse de l'intérêt et du but de ces jeux d'écriture.
- ◆ Lien des consignes d'écriture avec l'acquisition des structures grammaticales et syntaxiques, leur apport dans la représentation mentale et l'imaginaire ainsi que dans la perception du récit.
- ◆ Présentation de travaux réalisés en atelier d'écriture avec des groupes d'enfants sourds ou de jeunes adultes sourds ainsi que des jeux d'écriture réalisés en individuel.
- ◆ Donner de nombreux exemples de propositions d'écriture à utiliser dans le suivi des jeunes sourds.

**MÉTHODES MOBILISÉES :** Exposés théoriques - Exercices pratiques - Discussions - Vidéos

**TYPE DE FORMATION :** Action de formation

### INTERVENANTES :

- ◆ Brigitte CABROLIÉ-AUBONNET, Orthophoniste et Écrivaine, Rueil-Malmaison

### INFORMATIONS PRATIQUES *(formation réservée aux adhérents)*

**Dates :** jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2022 - **Durée :** 2 jours - 12h

**Lieu :** Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

**Tarif :** 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public :** Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité

**Pré-requis :** professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - **Nbre minimum de participants :** 10 - **Nbre maximum de participants :** 16



## FP7

# Entrée dans la lecture pour des enfants sourds avec ou sans troubles associés : nos pratiques à questionner ?

**OBJECTIFS** : (Se) questionner sur les pratiques pédagogiques relatives à l'entrée dans l'écrit de l'enfant sourd présentant des troubles associés ou non. Aborder l'enseignement de l'écrit autant en tant que scripteur, que lecteur. Peut-on dissocier lecture et écriture ?

**CONTENU** : Examiner les modalités de l'entrée dans la langue écrite avec les jeunes enfants sourds en fonction :

- De leur profil : avec ou sans handicap associés,
- Du contexte de scolarisation : pédagogie inclusive ou pédagogie spécialisée.

Dans le cadre de la pédagogie collective : donner des outils pour gérer l'hétérogénéité des groupes classes et les difficultés associées à la surdité.

Dans le cadre de l'accompagnement pédagogique individualisé, donner des outils pédagogiques pour faciliter l'apprentissage de la lecture et s'interroger sur les pratiques à travers des mises en situation et des cas pratiques. Présentation et construction commune de séances et de séquences pédagogiques, d'outils à échanger et de vidéos autour de la production écrite et de la lecture-compréhension de textes narratifs en particulier.

**MODALITÉS** : Exposés théoriques - Exercices pratiques - Discussions - Vidéos

**TYPE DE FORMATION** : **Action de formation**

**INTERVENANTES** :

- ◆ Salomé BELLEMARE, Professeur CAPEJS, IRJS St Jean Ruelle
- ◆ Hedi FATNASSI, Professeur CAPEJS, IRJS St Jean Ruelle

**INFORMATIONS PRATIQUES** (*formation réservée aux adhérents*)

**Dates** : 03 et 04 Octobre 2022 - - **Durée** : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

**Tarif** : 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI - **Public** : Orthophonistes - Enseignants spécialisés - Autres professionnels de la surdité.

**Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - **Nbre minimum de participants** : 15

## FP8

# Musique et surdit 

### OBJECTIFS :

En lien avec les d couvertes des neurosciences, analyser l'impact et les effets de la musique chez le tout-petit normo entendant. Comprendre les implications de musique chez l'enfant sourd et proposer des outils p dagogiques adapt s.

### CONTENU :

**La musique chez les sujets entendants en lien avec les neurosciences** : bases neuronales de la musique, la danse, le chant - Utilisation de la musique chez le tout-petit - Exposition pr coce   la musique et d veloppement c r bral - Comment utiliser la musique en maternelles ? - D veloppement c r bral et reconnaissance des visages. - Diff rences traitement central et information musicale entre des musiciens versus non musiciens - Musique : le son dans tous ses  tats (mesures prophylactiques).

**Applications   l'enfant sourd** : Surdit  et traitement central de l'information sonore - Cas cliniques enfant sourd et musique, enfant sourd et danse, enfant sourd et chant (films) - Les outils n cessaires ( changes pratiques avec les stagiaires) - Interactions musique / autres disciplines (orthophonie, psychomotricit ...) ; les bases neuronales.

**M THODES MOBILIS ES** : Expos s th oriques - Exercices pratiques - Discussions - Vid os

**TYPE DE FORMATION** : **Action de formation**

### INTERVENANTS :

◆ Sandrine PERRAUDEAU, Enseignante sp cialis e, Musicologue, CEOP, Paris

**INFORMATIONS PRATIQUES** (*formation r serv e aux adh rents*)

**Dates pr visionnelles** : 06 et 07 Octobre 2022

**Dur e** : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

**Tarif** : 400   net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdit 

**Pr -requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdit  pr -linguale

**Nbre minimum de participants** : 15

## FP9

# Raisonnement logique chez l'enfant sourd avec ou sans handicaps associés

**OBJECTIFS :** ♦ Cerner comment le manque de construction logique d'un enfant sourd avec ou sans HA impacte ses apprentissages tout au long de sa vie.

♦ Développer ses connaissances et son savoir-faire sur des outils possibles pour accompagner au mieux l'enfant sourd dans la construction de sa pensée et de son identité.

**CONTENU :** L'enfant sourd avec ou sans handicap associé est un être pensant dès le début de sa vie. Le raisonnement logique, qui est au coeur de l'apprentissage du petit enfant, le guidera toute sa vie. Il est alors primordial de savoir repérer dès le plus jeune âge les stades de développement logique permettant d'ajuster au mieux notre accompagnement. De même, chez l'enfant sourd avec handicap associé, parfois sans langage, le raisonnement logique est également un pilier de la mise en place d'une communication efficace et représente un réel enjeu pour ces enfants. Il nous faut alors identifier les outils et techniques utilisables au quotidien pour développer cette communication en lien avec leur construction de pensée. Lors de cette formation, nous nous poserons alors la question de la construction de pensée chez l'enfant sourd avec ou sans HA. Comment associe-t-il sa pensée à son langage ? Quant à l'enfant sourd sans langage avec troubles associés, comment lui permettre d'accéder à une communication efficace ? Cette formation se déroulera en 2 jours afin de : 1) Développer nos connaissances sur le raisonnement logique et sur le handicap associé ; 2) Approfondir ces connaissances théorico-pratiques par la présentation d'outils et de techniques permettant de structurer la pensée et la communication.

**MÉTHODES MOBILISÉES :** Apports théoriques, cas pratiques, illustrations par vidéos/photos, présentation d'outils, réflexions et analyse des pratiques

**TYPE DE FORMATION :** Action de formation

**INTERVENANTE :** Adeline LOBITO FRESCO, Orthophoniste en libéral et à l'IRJS de St Jean de la Ruelle, DU d'Audiophonologie de l'enfant, Formation Cogi'act

**INFORMATIONS PRATIQUES** (*formation réservée aux adhérents*)

**Dates :** 20 et 21 Octobre 2022 - **Durée :** 2 jours - 12h - **Lieu :** Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris (*à confirmer*) **Tarif :** 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI - **Public :** Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis :** professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - **Nbre minimum de participants :** 15

## Bulletin d'inscription

Nom/Prénom \_\_\_\_\_  
Structure \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Mail Etablissement \_\_\_\_\_  
Mail Participant \_\_\_\_\_

### Je m'inscris à : (Adhésion 2022 à ACFOS obligatoire)

- Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans - 31 Janvier et 1er février 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd - 07 et 08 mars 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- L'éducation auditive pour les enfants sourds de 0 à 12 ans - 21 et 22 Mars 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd - 10 et 11 Mars 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- La collaboration orthophoniste-audioprothésiste, au service de l'optimisation du réglage prothétique - 13 et 14 Juin 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- Ateliers d'écriture avec les enfants et adolescents sourds - 22 et 23 Septembre 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- Entrée dans la lecture pour des enfants sourds - 03 et 04 Octobre 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- Musique et surdit  - 06 et 07 Octobre 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- Raisonnement logique chez l'enfant sourd avec ou sans handicaps associ s - 20 et 21 Octobre 2022 - 400 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

### Je souhaite recevoir :

- Une facture acquitt e
- Une convention de formation

### R glement :

- Par ch que   l'ordre d'Acfos
- Par virement bancaire
- Apr s service (si convention de formation continue)

N  de d claration d'existence   la DRIEETS : 117525392 75

## Bulletin d'adhésion Acfos 2022

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Structure \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Mail Professionnel \_\_\_\_\_

Mail Personnel \_\_\_\_\_

**Adhésion personne physique 25 €.**

*Accès aux formations professionnelles d'Acfos /- Tarifs préférentiels pour le colloque annuel /- Participation et vote aux AG*

**Adhésion personne Morale 100 €.**

*Accès aux formations professionnelles d'acfos pour l'ensemble des membres de la structure / Tarifs préférentiels pour le colloque annuel pour l'ensemble des membres de la structure /Participation et vote aux AG (1 voix)*

*Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don, qui sera toujours le bienvenu ! Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal.*

J'ajoute un don de \_\_\_\_\_ €.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

***L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.***

**Dr Sandrine MARLIN, Présidente**

**L'adhérent(e)**

*Pour la présidente - C. Coppin, Coordinatrice*

ACFOS  
11 rue de Clichy  
75009 PARIS  
Tél. 09 50 24 27 87  
www.acfos.org  
Siret: 403 452 014 000 34

**ACFOS 11 rue de Clichy 75009 Paris**

**T. 09 50 24 27 87 – contact@acfos.org - www.acfos.org**



acfos

action connaissance  
formation pour la surdité